

ANNEXE 4

Règlement du niveau d'Adhésion

L'objectif du présent Règlement RCI Platinum (« Règlement ») est de compléter et non pas de remplacer les Conditions générales d'Adhésion RCI actuellement en vigueur (« Conditions générales d'Adhésion ») pour le Programme d'échange RCI Weeks ou le Programme d'échange RCI Points. Les termes commençant par une lettre majuscule utilisés mais non définis dans le présent Règlement ont la même signification que celle qui leur est donnée dans les Conditions générales d'Adhésion.

1. Généralités

- 1.1. Les Adhérents ont la possibilité de passer de l'Adhésion RCI Points (« Adhésion Points ») ou de l'Adhésion RCI Weeks (« Adhésion Weeks ») à l'Adhésion RCI Platinum (« Adhésion Platinum ») en payant les frais d'Adhésion Platinum applicables en plus des frais d'Adhésion standard. Le terme « Adhérent Platinum » renvoie à un Adhérent ayant souscrit l'Adhésion Platinum. Les Adhérents RCI Points passant à l'Adhésion Platinum après le début de leur période d'Adhésion Weeks ou Points sont susceptibles, à l'entière discrétion de RCI, de payer un tarif inférieur, calculé au prorata sur la base de la durée restante pour la période d'Adhésion Weeks ou Points entamée. Il se peut que la période d'Adhésion Platinum ne coïncide pas avec la période d'Adhésion Weeks ou Points standard. Il est de la responsabilité de l'Adhérent de s'assurer que son Adhésion Weeks ou Points standard ne se termine pas pendant la période d'Adhésion Platinum.
- 1.2. Les Adhérents Platinum peuvent annuler à tout moment leur Adhésion Platinum, séparément de leur Adhésion Points ou Weeks. RCI est susceptible d'annuler ou de résilier l'Adhésion Platinum à tout moment. RCI peut alors rembourser une partie des frais d'Adhésion Platinum à l'Adhérent Platinum, en fonction de la date de l'annulation.
- 1.3. Certains des avantages de l'Adhésion Platinum sont fournis par des tiers ou via le centre d'appels.
- 1.4. Certains des avantages de l'Adhésion Platinum sont disponibles uniquement en ligne.
- 1.5. RCI peut à tout moment, et à son entière discrétion, supprimer ou modifier les avantages fournis dans le cadre de l'Adhésion Platinum.
- 1.6. RCI peut modifier ce Règlement à tout moment et à son entière discrétion, de la manière définie dans la version en vigueur des Conditions générales d'Adhésion.
- 1.7. L'Adhésion Platinum et certains de ses avantages ne sont pas disponibles dans tous les pays, y compris les avantages fournis par des tiers. Si un Adhérent décide de passer à l'Adhésion Platinum dans un pays spécifique, et réside ou déménage ensuite dans un autre pays dans lequel une version différente de l'Adhésion Platinum est disponible, les avantages de l'Adhésion Platinum proposés à l'Adhérent sont ceux du nouveau pays. Si un Adhérent passe à l'Adhésion Platinum, et réside ou déménage ensuite dans un autre pays dans lequel l'Adhésion Platinum n'est pas disponible, l'Adhérent peut annuler son Adhésion Platinum et, au moment de l'annulation, être remboursé d'une partie des frais réglés pour l'Adhésion Platinum, calculée au prorata. Dans ce cas, l'Adhésion Points ou Weeks standard (selon le cas) reste inchangée.
- 1.8. RCI se réserve le droit, à tout moment, de limiter le nombre de récompenses pouvant être obtenues sur une année d'Adhésion.

2. Surclassements d'unité et changements de résidence

- 2.1. Au moment où un Adhérent Platinum demande un échange ou fait une réservation de droits de propriété de vacances (« Echange »), il a la possibilité de demander un surclassement d'unité dans le même programme d'échange au cas où une unité répondant aux critères de surclassement serait disponible. Les surclassements d'unité ne sont pas garantis et se font sur la base du premier arrivé, premier servi, en fonction de la date de confirmation initiale de l'Echange. RCI se réserve le droit de ne pas proposer de surclassement d'unité dans certains types de résidence ou pour certains types d'unité (par exemple dans les résidences tout compris). Le surclassement d'unité est proposé uniquement sur la base d'un séjour d'une semaine et, si plusieurs semaines sont réservées en même temps, il se peut que le surclassement ne soit pas disponible pour l'ensemble des semaines.
- 2.2. RCI offre, selon les disponibilités, un surclassement d'unité pour l'Echange applicable dans les 14 jours précédant la date de départ. RCI avertit alors, par courrier électronique ou postal, l'Adhérent Platinum qu'un surclassement d'unité s'applique.
- 2.3. Les surclassements d'unité sont des unités comportant au moins une chambre supplémentaire, et dont la cuisine est au moins de même taille et le nombre de salles de bains au moins égal à ceux de l'unité correspondant à l'Echange confirmé.
- 2.4. La date de début du séjour dans la nouvelle unité doit être dans les 2 jours avant ou après la date de début de l'Echange précédemment confirmé, la durée du séjour doit être la même (même nombre de nuits) que celle de l'Echange précédemment confirmé et la nouvelle unité doit être dans la même résidence que l'Echange applicable.
- 2.5. Les Adhérents Platinum peuvent également demander à changer la résidence sélectionnée pour un Echange précédemment confirmé entre 14 et 30 jours avant la date de début de l'Echange précédemment confirmé. La résidence de remplacement demandée doit se trouver dans la même région que celle choisie pour l'Echange précédemment confirmé et l'unité dans la résidence de remplacement doit être de la même taille ou plus grande que l'unité correspondant à l'Echange précédemment confirmé. De plus, la date de début du séjour dans la résidence de remplacement doit être dans les 2 jours avant ou après la date de début de l'Echange précédemment confirmé et la durée du séjour doit être la même (même nombre de nuits) que celle de l'Echange précédemment confirmé.
- 2.6. Pour qu'un Adhérent Platinum puisse bénéficier d'un surclassement d'unité ou d'un changement de résidence, l'Adhésion Platinum et l'Adhésion Points ou Weeks standard associée doivent être valides et les frais correspondants doivent avoir été réglés dans leur intégralité au moment du traitement du surclassement d'unité ou du changement de résidence.
- 2.7. Les surclassements d'unité et les changements de résidence sont uniquement disponibles pour les Echanges RCI Points et RCI Weeks standard et ne s'appliquent pas aux autres transactions, y compris, sans s'y limiter, les échanges Propre résidence, les Vacances Supplémentaires et les Offres Dernière Minute.
- 2.8. Aucune valeur d'échange (pour les Adhérents RCI Weeks), aucun point (pour les Adhérents RCI Points) et aucun frais supplémentaires ne sont requis pour que l'Adhérent Platinum bénéficie du surclassement d'unité ou du changement de résidence, excepté les frais de ménage ou autres frais spécifiques à la résidence applicables, en raison du changement de taille d'unité ou de l'application de politiques différentes dans la résidence, qui restent à la charge de l'Adhérent Platinum.
- 2.9. L'Adhérent Platinum est seul responsable des coûts résultant de la modification de ses préparatifs de voyage due à ce changement.
- 2.10. Les Adhérents Platinum sont limités à un surclassement d'unité ou changement de résidence par Echange confirmé.
- 2.11. Une fois le surclassement d'unité ou le changement de résidence confirmé, les politiques d'annulation de l'échange standard s'appliquent.

3. Récompenses Adhérent Platinum

- 3.1. Les Adhérents Platinum bénéficient de Récompenses Adhérent pour les transactions suivantes, du montant indiqué :
Vacances Supplémentaires – 24 €
Certificats d'invité – 59 €
Combinaison de dépôts (Adhérents Weeks uniquement) – 18 €
Réservations Partenaires Points – 24 €
Pour éviter toute ambiguïté, les Récompenses Adhérent ne s'appliquent qu'aux transactions pour lesquelles des frais de transaction sont réglés par l'Adhérent Platinum."
- 3.2. Pour qu'un Adhérent Platinum puisse bénéficier d'une Récompense Adhérent, l'Adhésion Platinum et l'Adhésion Points ou Weeks standard associée doivent être valides et les frais correspondants doivent avoir été réglés dans leur intégralité au moment de la transaction. Les Récompenses Adhérent sont traitées et fournies sous la forme de crédit/bon sur le compte RCI de l'Adhérent Platinum dans les 120 jours à compter de la date de fin du séjour, sauf si la transaction n'est pas associée à une confirmation, auquel cas le crédit est appliqué dans un délai de 1 mois, et peuvent être utilisées par l'Adhérent Platinum en tant que crédit pour une transaction RCI future. En aucun cas, les crédits obtenus sur le compte de l'Adhérent Platinum dans le cadre de ce programme ne peuvent faire l'objet d'un remboursement en espèces, par chèque ou par carte de crédit, ou tout autre moyen de paiement. Tout crédit obtenu dans le cadre de ce programme et restant sur le compte de l'Adhérent Platinum au moment de la résiliation de l'Adhésion Platinum, soit par RCI soit par l'Adhérent Platinum, expire et est donc perdu pour l'Adhérent Platinum. Les Récompenses Adhérent concernant les certificats d'invité ne s'appliquent qu'aux certificats associés à un Echange, à des Vacances Supplémentaires ou à une Offre Dernière Minute. Toute

autre transaction ne peut donner droit à une Récompense Adhèrent Certificat d'invité.

- 3.3. Les Récompenses Adhèrent ne peuvent être utilisées en tant que crédit pour régler la transaction à laquelle elles sont initialement associées.
- 3.4. Les transactions annulées ou considérées comme nulles ne peuvent donner droit à des Récompenses Adhèrent. Toute Récompense Adhèrent reçue pour une transaction qui est ensuite annulée ou considérée comme nulle est supprimée du compte RCI correspondant ou, si la Récompense Adhèrent a déjà été utilisée par l'Adhèrent pour une autre transaction, le montant correspondant est inscrit comme dû sur son compte.
- 3.5. Aucune transaction pour laquelle l'Adhèrent Platinum ne paie pas les frais de transaction applicables (par exemple, si les frais sont offerts) ne peut donner droit à une Récompense Adhèrent.
- 3.6. RCI peut, à tout moment et à son entière discrétion, modifier les types de transaction donnant droit à des Récompenses Adhèrent, ainsi que les montants correspondants, et peut limiter le nombre de Récompenses pouvant être obtenues sur une période d'Adhésion donnée ou une année calendaire.

4. Extension de la durée de validité des points

- 4.1. Les Adhérents RCI standard pouvant bénéficier d'une extension de la durée de validité des points ont une année d'utilisation supplémentaire pour utiliser leurs points s'ils demandent cette extension et paient les frais applicables. Les Adhérents Platinum qui sont également Adhérents RCI Points et qui peuvent bénéficier d'une extension de la durée de validité des points ont deux années d'utilisation supplémentaires pour utiliser leurs points s'ils demandent cette extension et paient les frais applicables.
- 4.2. Pour qu'un Adhèrent Platinum puisse bénéficier de l'extension de la durée de validité des points, l'Adhésion Platinum et l'Adhésion Points standard associée doivent être valides et les frais correspondants doivent avoir été réglés dans leur intégralité au moment où ils font la demande d'extension.
- 4.3. La durée de validité des points ne peut être étendue qu'une fois. Certaines résidences peuvent ne pas autoriser l'utilisation de points dont la durée de validité a été étendue.

5. Transfert de points gratuit

- 5.1. Les Adhérents Platinum qui sont également Adhérents RCI Points peuvent gratuitement transférer certains de leurs points à d'autres Adhérents RCI Points éligibles.

6. Recherche permanente et mise en attente gratuites

- 6.1. Les Adhérents Platinum peuvent lancer une recherche permanente pour un Echange sans payer les frais d'échange. Les frais d'échange applicables sont dus au moment de la confirmation de l'Echange.

7. Restauration du dépôt RCI®

- 7.1. Si un Adhèrent RCI Weeks dépose une semaine moins de neuf mois (270 jours) avant sa date de début, il se peut qu'une valeur d'échange inférieure lui soit attribuée. Le service de restauration du dépôt RCI permet aux Adhérents RCI Weeks de déposer une semaine moins de neuf mois (270 jours) (mais au moins 15 jours) avant sa date de début et de bénéficier de la valeur d'échange de ce dépôt dans son intégralité en payant les frais de restauration du dépôt RCI au moment du dépôt (les Adhérents RCI Weeks propriétaires de semaines flottantes peuvent choisir et payer la restauration du dépôt RCI dans les 24 heures suivant la réception de la notification indiquant qu'une semaine a été déposée sur leur compte RCI).
- 7.2. Les Adhérents Platinum qui sont également Adhérents RCI Weeks peuvent déposer une semaine jusqu'à six mois (180 jours) avant sa date de début et bénéficier de la valeur d'échange de ce dépôt dans son intégralité sans payer de frais supplémentaires. Les Adhérents Platinum peuvent également déposer une semaine moins de six mois (180 jours) (mais au moins 15 jours) avant sa date de début et bénéficier de la valeur d'échange de ce dépôt dans son intégralité en payant les frais de restauration du dépôt RCI au moment du dépôt (les Adhérents RCI Platinum propriétaires de semaines flottantes peuvent choisir et payer la restauration du dépôt RCI dans les 24 heures suivant la réception de la notification indiquant qu'une semaine a été déposée sur leur compte RCI).
- 7.3. Pour qu'un Adhèrent Platinum puisse bénéficier de la restauration du dépôt RCI, l'Adhésion Platinum et l'Adhésion Weeks standard associée doivent être valides et les frais correspondants doivent avoir été réglés dans leur intégralité.

8. Hébergement avec accès prioritaire

- 8.1. Des hébergements spécifiques (« Hébergement avec accès prioritaire ») sont mis en exclusivité à disposition des Adhérents Platinum pour les Echanges, avant d'être proposés aux Adhérents Points et Weeks qui ne sont pas Adhérents Platinum.
- 8.2. Les frais d'échange standard et les conditions générales s'appliquent à tous les échanges en Hébergement avec accès prioritaire.

9. Avantages Platinum offerts par des tiers

- 9.1. RCI ne peut garantir le caractère approprié et la sécurité des produits et services offerts par des tiers dans le cadre de l'Adhésion Platinum. Il est de la responsabilité de l'Adhèrent Platinum de vérifier la sécurité et le caractère approprié des activités proposées, ainsi que les références et les aptitudes physiques des guides, sous-traitants et fournisseurs de services. Les Adhérents Platinum les acceptent à leurs propres risques et périls. RCI rejette expressément toute garantie implicite ou explicite et toute responsabilité en relation avec ces produits et services. Les informations concernant les produits et services RCI Platinum publiées par RCI sont basées sur les informations données par les fournisseurs qui les proposent. RCI rejette donc toute responsabilité, et ne saurait être tenue responsable, si les informations concernant les produits et services RCI Platinum qui ne sont pas fournis directement par RCI sont inexacts, incomplètes ou trompeuses.
- 9.2. D'autres conditions et restrictions peuvent s'appliquer à tout produit, activité ou service. Elles sont définies exclusivement par le fournisseur, guide ou sous-traitant et sont susceptibles d'être modifiées à son entière discrétion. RCI ne garantit pas la disponibilité des activités, produits et services proposés par des tiers et n'est en aucun cas responsable de les remplacer si le tiers les retire du programme.